

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU VENDREDI 24 MARS 2023 à 18H00**

---

---

*Sous la présidence de Monsieur Jean-Louis QUEYRAS, Maire,*

**L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre mars,** le Conseil municipal de la commune de Saint-Crépin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis QUEYRAS, Maire,

**Date de la convocation : 20 mars 2023**

**Présents :** Jean-Louis QUEYRAS – Séverine PASQUALI-BARTHELEMY – Elodie BERARD – Nathalie HURLIN – Aurélie AUMAGE – Adrien BLANC – Marcelle PARIS – David REY – Léna ROMAN – Cécile SARRASIN – Philippe PANCOL –Georgette MILLY

**Excusés :** Patrick GELLAERTS

**Pouvoir :**

Patrick GELLARTS donne pouvoir à Jean-Louis QUEYRAS

**Secrétaire de séance élue à l'unanimité :** Georgette MILLY

---

---

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 février 2023 est approuvé à l'unanimité

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES**

Toutes les délibérations ci-dessous sont adoptées à l'unanimité :

- 1- Désignation du nombre d'adjoints – Elections des Adjoints
- 2- Fixation du montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints
- 3- Approbation des tarifs du camping de l'Ile
- 4- Signature d'une convention de conseils juridiques
- 5- Rénovation du tour de Ville – modification du plan de financement
- 6- Animation mutualisée pour la médiathèque « Mois de la jeunesse » - demande de subvention
- 7- Autorisation d'occupation du domaine public – Serre de Chanteloube »
- 8- Autorisation de passage – le Serre des Bruns
- 9- Etat d'assiette des coupes 2024
- 10- Avis sur la dissolution de l'ASA des câbles du Villard
- 11- Avis sur la dissolution de l'ASA du Béal Noir
- 12- Signature d'une convention avec la crèche Maxi-Mômes
- 13- Modification des membres de certaines commissions intercommunales et des délégués SymEnergie 05 et SIGDEP

La délibération relative à la réfection du pont du Serre – Demande de Subvention est ajournée et sera réétudiée lors de la prochaine réunion.

**La séance est levée à 20H10**

Le Maire,

Jean-Louis QUEYRAS

